2741-Suffix_label-2 22/03/06 07:54 Page 1
7.250"
6.125"

Suffix TM/MC

A NON-IONIC LIQUID WETTING AND SPREADING AGENT

FOR USE WITH ACTIVOL®, AMBUSH® 500EC, CYMBUSH® 250EC, GRAMOXONE®, REGLONE®, TOUCHDOWN® 480, TOUCHDOWN iQ, REFLEX and other control products as labelled.

AGRICULTURAL - AGRICOLE

NET CONTENTS/CONTENU NET: 10 L

AGENT MOUILLANT ET TENSIOACTIF NON IONIQUE

POUR USAGE AVEC ACTIVOL®, AMBUSH® 500EC, CYMBUSH® 250EC, GRAMOXONE®, REGLONE®, TOUCHDOWN® 480, TOUCHDOWN iQ, REFLEX et autres produits figurant sur la présente étiquette.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION/GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

AVIS À L'ACHETEUR : La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

PREMIERS SOINS : EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou appeler un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

INGESTION : NE PAS FAIRE VOMIR. Si la victime est consciente, lui donner deux verres d'eau pour diluer le produit. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à un médecin ou appeler un centre antipoison. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer à grande eau claire pendant 15 minutes et recourir à de l'aide médicale.

CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à fond avec de l'eau et du savon. Si une irritation se manifeste et persiste, consulter un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : L'ingestion du produit peut causer des nausées et le vomissement. Le contact avec les yeux peut entraîner une grave irritation. Administrer un traitement symptomatique. Traiter les irritations de la peau selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Cause des sensations de brûlures douloureuses aux yeux et aux paupières. Le contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation chez certaines personnes. Porter des gants résistant aux produits chimiques et une protection pour le visage (un écran facial) lors de la manipulation du concentré. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les repas et après avoir utilisé le produit.

ENTREPOSAGE : Garder le produit dans son contenant original hermétiquement fermé dans un endroit sécuritaire lorsqu'il n'est pas utilisé. Entreposer dans un endroit frais et sec, loin des oxydants et des réducteurs. Garder loin de la chaleur, des étincelles et des sources d'ignition. Garder loin des boissons et des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS : Éliminer toute source d'ignition et aérer l'endroit. Faire absorber le liquide déversé au moyen d'une matière absorbante (litière pour chat, argile en granulé, terre) et l'éliminer dans un contenant à déchets. Laver l'endroit contaminé à l'eau après s'être débarrassé des déchets. Voir la rubrique ÉLIMINATION ci-dessous.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION : Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DES CONTENANTS

ÉLIMINATION DES CONTENANTS EN PLASTIQUE : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant : 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RÉUTILISABLES : En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Si le contenant n'est pas destiné à être réutilisé, consulter la rubrique ÉLIMINATION DES CONTENANTS EN PLASTIQUE.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : À toute heure, **(613) 787-5620 SEULEMENT** pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

MODE D'EMPLOI : SUFFIX se mélange à tous les types d'eau. Le tableau ci-dessous donne la dose de SUFFIX recommandée pour les bouillies de pulvérisation ou autres usages avec les produits antiparasitaires. La préparation et l'utilisation des bouillies de pulvérisation avec les produits antiparasitaires doivent venir des instructions figurant sur les étiquettes respectives de ces produits.

REGISTRATION NO./No D'HOMOLOGATION 28184 PEST CONTROL PRODUCTS ACT/LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

READ THE LABEL BEFORE USING/KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

NOTICE TO USER: This control product is to be used only in accordance with the directions on this label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use a control product under unsafe conditions.

NOTICE TO BUYER: Seller's guarantee shall be limited to the terms set out in the label and, subject thereto, the buyer assumes the risk to persons or property arising from the use or handling of this product, and accepts the product on that condition.

FIRST AID: IN CASE OF POISONING, contact a physician or a poison control centre **IMMEDIATELY**. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

If swallowed, DO NOT INDUCE VOMITING. If patient is conscious, dilute product by giving two glasses of water. Call a physician or a poison control centre **IMMEDIATELY**. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If in eyes, flush with clean water for 15 minutes and get medical attention.

If on skin, wash thoroughly with soap and water. If irritation develops and persists contact a physician.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Swallowing may cause nausea and vomiting. Contact with the eye may cause severe irritation; treat symptomatically. Treat skin irritation symptomatically.

PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Avoid contact with eyes and skin. Causes painful stinging or burning of eyes and lids. Prolonged contact with skin may cause irritation in some individuals. Wear chemical resistant gloves and face protection (face shield) when handling the concentrate. Do not eat, drink or smoke when using. Wash hands before meals and after work.

STORAGE: Keep in original container tightly closed in a safe place when not in use. Store in a cool and dry location away from oxidizing and reducing agents. Keep away from heat, sparks and sources of ignition. Keep away from food, drink and animal feedstuffs.

SPILL CLEANUP: Eliminate sources of ignition and ventilate area. Soak up spill with absorbent material (kitty litter, granular clay, earth) and collect into a waste container. Wash spill site with water after material pick-up and dispose with waste. See DISPOSAL statement below.

DECONTAMINATION AND DISPOSAL: For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean up of spills.

CONTAINER DISPOSAL: FOR DISPOSAL OF PLASTIC JUGS: Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.

2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

FOR REFILLABLE CONTAINERS: For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not use this container for any other purpose.

If the container is not being refilled, refer to the section FOR DISPOSAL OF PLASTIC JUGS.

EMERGENCY TELEPHONE NUMBER: All hours, (613) 787-5620 ONLY for health and environmental information.

DIRECTIONS FOR USE: SUFFIX mixes with all types of water. The rate of SUFFIX is indicated for the control product spray mixtures or other uses listed below. Control product spray mixtures, their preparation and uses are to be derived from the individual labels for the control products.

GUARANTEE/GARANTIE:

Nonylphenoxy polyethoxy ethanol 90%/Nonylphénoxy polyéthoxy éthanol 90 %

NORAC CONCEPTS INC.
P.O. Box 62023, Ottawa, Ontario K1C 7H8
C. P. 62023, Ottawa (Ontario) K1C 7H8

RUN DIRECTION

7.250"

6.125"

Control Product Spray Mixture or Other Use ***Bouillie de pulvérisation ou autre usage avec le produit antiparasitaire***	**Amount of SUFFIX per litres of spray mixture** *Quantité de SUFFIX par litre de bouillie de pulvérisation*	**Remarks - *Remarques***
ACTIVOL®	250 mL/1000 L - *250 mL/1 000 L*	For use on sweet and sour cherries. *Pour usage sur les cerises aigres et douces.*
AMBUSH® 500EC, CYMBUSH® 250EC, POUNCE®	300 mL/1000 L - *300 mL/1 000 L*	For use on cole crops. *Pour usage sur les cultures de choux.*
GRAMOXONE®	250 mL/1000 L - *250 mL/1 000 L*	Use SUFFIX only if the GRAMOXONE spray mixture is weaker than 2.5 L of GRAMOXONE in 1000 L of water. *N'utiliser SUFFIX que si la bouillie de pulvérisation avec GRAMOXONE n'atteint pas 2,5 L de GRAMOXONE dans 1 000 L d'eau.*
REGLONE®, REWARD®	1 L/1000 L - *1 L/1 000 L*	Do not use SUFFIX with REGLONE for corn spurry control. Do not use SUFFIX with RELGONE for potato vine killing except as recommended for use in the prairie provinces with the 1.5 L/ha rate of REGLONE. *Ne pas utiliser SUFFIX avec REGLONE pour détruire la spargoute des champs. Ne pas utiliser SUFFIX avec RELGONE pour détruire les fanes sauf tel que recommandé pour les Provinces des Prairies, à raison de 1,5 L/ha de REGLONE.*
PINNACLE®, REFLEX®, TELAR®	1 L/1000 L - *1 L/1 000 L*	Add SUFFIX as the last ingredient. An antifoam agent may be required. Consult each product label for use. *Ajouter SUFFIX après tous les autres ingrédients. L'ajout d'un antimousse peut s'avérer nécessaire. Consulter le mode d'emploi figurant sur l'étiquette de chaque produit.*
ACCENT®, ALLY®, REFINE® EXTRA, ULTIM®, ELIM® , PRISM® , MUSTER®, PEAK®, CLASSIC™ , RELIANCE™, STS™, ESCORT® , COMPASS 480EC, BEACON® , SUMMIT WG®, PEAK® PLUS, CURTAIL*M®, FREEDOM® WSB 75DF, LONTREL® 360, PARDNER®, STAMPEDE® EDF	2 L/1000 L - *2 L/1 000 L*	Add SUFFIX as the last ingredient. An antifoam agent may be required. Consult each product label for use. *Ajouter SUFFIX après tous les autres ingrédients. L'ajout d'un antimousse peut s'avérer nécessaire. Consulter le mode d'emploi figurant sur l'étiquette de chaque produit.*
PURSUIT®, STRIKER®, PATRIOT®, VIPER™, ODYSSEY®, FIELD-STAR™, DISTINCT™, ULTIMAX, RELFEX + PURSUIT®, UPBEET® UNITY® 280EC, UNITY® 75WG, FIRST RATE®, ASSERT® SG, MERIDIAN®, DUPONT MAX® CORN HERBICIDE	2.5 L/1000 L - *2,5 L/1 000 L*	Add SUFFIX as the last ingredient. Consult each product label for use. *Ajouter SUFFIX après tous les autres ingrédients. Consulter le mode d'emploi figurant sur l'étiquette de chaque produit.*
ELEVATE® 50WDG	200 mL/1000 L - *200 mL/1 000 L*	Grapes. *Raisins.*
TOUCHDOWN® 480, TOUCHDOWN® 600, TOUCHDOWN® iQ, ROUNDUP®, LAREDO®, VANTAGE™ Plus, VANTAGE™, WRANGLER®, ROUNDUP® DRY, ROUNDUP Transorb, GLYFOS™, RENEGADE®, VICTOR, CREDIT, RUP356, MAVERICK, MANAGE780	350 mL/50 to 100 L *350 mL/50 à 100 L* 500 mL/100 L *500 mL/100 L*	Quackgrass, minimum or zero tillage seeding and summerfallow uses. Quackgrass - for water volumes of 150 to 300 L/ha. *Pour supprimer le chiendent, ou pour le semis sans labour, le semis réduit et le semis en jachère. Chiendent – pour des volumes d'eau entre 150 et 300 L/ha.*
AVENGE 640	0.12 – 4.8 L/20 to 800 L *0,12 – 4,8 L/20 à 800 L*	Rates dependent on wild oat density and water volume. Consult product label for details. *Les doses dépendent de la densité de la folle avoine et du volume d'eau. Consulter l'étiquette du produit pour les détails.*
Washing out spray tanks and equipment. *Nettoyage des réservoirs et matériels de pulvérisation.*	30 mL/50 L *30 mL/50 L*	Dispose of wastes according to municipal and provincial requirements. See the DISPOSAL statement. *Éliminer les déchets conformément aux réglementations provinciale et municipale. Voir la section ÉLIMINATION DES CONTENANTS.*

NOTE: Do not exceed the recommended rate of SUFFIX particularly with products containing their own wetting agent. Too much wetter can lead to loss of spray due to excessive run-off. Consult each product label for complete use instructions.
REMARQUE : *Ne pas dépasser la dose de SUFFIX recommandée surtout avec les produits qui contiennent leur propre mouillant. Une trop grande quantité de mouillant peut entraîner la perte de bouillie à cause d'un ruissellement trop important. Consulter le mode d'emploi figurant sur l'étiquette de chaque produit.*

ACCENT, ALLY, CLASSIC, ESCORT, FREEDOM, MAX, MUSTER, PINNACLE, REFINE, STS, TELAR, ULTIM, ULTIMAX and/*et* UPBEET are registered trademarks of/*sont des marques déposées de* E.I. du Pont de Nemours and Company - ELIM, PRISM and/*et* RELIANCE are registered trademarks of/*sont des marques déposées de* DuPont Canada Inc. - AMBUSH, BEACON, CYMBUSH, GRAMOXONE, PEAK, REFLEX, REGLONE, REWARD, SUMMIT and/*et* TOUCHDOWN are trademarks/*sont des marques de commerce* and/or/*et/ou* registered trademarks of/*des marques déposées de* a Syngenta Group Company - ACTIVOL is a registered trademark of/*est une marque de commerce de* Valent BioSciences. POUNCE is a registered trademark of/*est une marque de commerce de* FMC Corporation Agriculture - CURTAIL, FIELDSTAR, FIRSTRATE, LONTREL, MAVERICK, STAMPEDE, STRIKER and/*et* VANTAGE are trademarks of/*sont des marques de commerce de* Dow AgroSciences LLC - CREDIT is a registered trademark of/*est une marque de commerce de* Nufarm Agriculture Inc. - LAREDO, MANAGE, RENEGADE, ROUNDUP, RUP, TRANSORB, VICTOR and/*et* WRANGLER are registered trademarks of/*sont des marques de commerce de* Monsanto Company USA. ELEVATE is a trademark of/*est une marque de commerce de* Arysta LifeScience North America Corporation - GLYFOS is a trademark of/*est une marque de commerce de* Cheminova Agro.A/S Denmark - COMPASS, PARDNER and/*et* UNITY are registered trademarks of/*sont des marques déposées de* Bayer Cropscience Inc. - -ASSERT, AVENGE, DISTINCT, MERIDIAN, ODYSSEY, PATRIOT, PURSUIT and/*et* VIPER are registered trademarks/*des marques déposées* and/or/*et/ou* trademark of/*des marques de commerce de* BASF. - SUFFIX is a trademark of/*est une marque de commerce de* Norac Concepts Inc.

RUN DIRECTION